



Munich Personal RePEc Archive

**Covid 19 in the Democratic Republic of
Congo: Evaluation of the effectiveness of
measures to stabilize and revive the
economy**

Kongolo Tshisuaka, Benjamin

Université de Kinshasa

10 January 2023

Online at <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/116108/>
MPRA Paper No. 116108, posted 25 Jan 2023 07:21 UTC

COVID 19 EN RDC : Evaluation de l'efficacité des mesures de stabilisation et de relance de l'économie.

Par

KONGOLO TSHISUAKA Benjamin*

RESUME

Le présent article s'est fixé comme objectif d'évaluer l'efficacité des différentes mesures mises en œuvre par les autorités congolaises pour lutter contre les effets négatifs de la crise sanitaire à covid 19 sur l'économie congolaise.

Pour y faire, l'étude a analysé les différentes mesures mises en œuvre par les autorités et les objectifs auxquels ces mesures ont été prises.

Il a été observé que les autorités ont appliqué les politiques monétaires et budgétaires dans le but de stabiliser et de relancer l'économie congolaise sombrée sous les effets de la pandémie à covid 19.

Il est constaté après analyse que les différentes mesures prises par les autorités ont été efficace car elles ont réussi à stabiliser le taux de change et l'inflation et à relancer l'économie. Cette relance s'est manifestée par l'augmentation de la croissance économique observée en 2021.

Mots clés : Covid 19, Politique de la stabilisation, politique de la relance, inflation, taux de change, croissance économique.

Abstract

This article has set itself the objective of evaluating the effectiveness of the various measures implemented by the Congolese authorities to combat the negative effects of the covid 19 health crisis on the Congolese economy. To do so, the study analyzed the various measures implemented by the authorities and the objectives for which these measures were taken. It has been observed that the authorities have applied monetary and budgetary policies with the aim of stabilizing and reviving the Congolese economy which has fallen under the effects of the covid 19 pandemic. It is found after analysis that the various measures taken by the authorities have been effective because they have succeeded in stabilizing the exchange rate and inflation and in reviving the economy. This recovery was manifested by the increase in economic growth observed in 2021.

Keywords: Covid 19, stabilization policy, recovery policy, inflation, exchange rate, economic growth.

** Apprenant au 3^e cycle à l'Université de Kinshasa

INTRODUCTION

Le monde entier fait face à une double crise sanitaire et économique de la covid 19, cette dernière ayant apparu dans la ville de Wuhan vers fin 2019, avant de se propager dans les autres pays du monde pour devenir une pandémie tel que déclarée par l'OMS le 11 mars 2020.

En RDC, la pandémie de la Covid 19, déclarée depuis le début du mois de mars 2020, a déstabilisé non seulement la situation sanitaire, mais également l'économie du pays. Il a été noté (i) une détérioration de la balance des paiements, par la baisse du commerce extérieur, entraînant la chute des réserves de change in fine l'accentuation de la dépréciation monétaire et l'inflation ; (ii) la baisse des exportations, avec la baisse de la demande mondiale des minerais et des cours des matières premières qui réduit les recettes publiques et accentuer les déficits publics. Tout cela a accentué l'inflation, et alimenté l'incertitude, l'instabilité du cadre macroéconomique, la détérioration du bien-être de la population, la contraction de l'activité économique et l'accroissement du chômage.

La pandémie a nécessité la mise en place des mesures dites de riposte, tant sur le plan sanitaire qu'économique et financier pour sauvegarder le bien-être de la population.

Sur le plan économique, pour faire face à ces déséquilibres, le gouvernement de la RDC et la Banque Centrale du Congo ont, comme dans d'autres pays, adopté une série des mesures visant à atténuer tant soit peu les conséquences de la crise économique causée par la pandémie de Covid 19.

Pour stabiliser et relancer l'économie, il a été décidé sur le plan monétaire : (i) de baisser le taux directeur de 9% à 7% pour réduire le coût du crédit ; (ii) la mise en place d'un guichet spécial de refinancement d'une maturité allant de 3 à 24 mois, dans le but d'augmenter les ressources des banques ; (iii) la baisse du coefficient des réserves obligatoires sur le dépôt à vue en monnaie nationale, qui passe de 2% à 0% afin de libérer la liquidité au profit des banques.

Dans les mêmes ordres d'idées, du point de vue des finances publiques, les mesures suivantes ont été prises : (i) suspensions de la mesure relative à l'IPR ; (ii) exonération de tous impôts, droits, taxes et redevances sur l'importation et la vente des intrants, des produits pharmaceutiques, des matériels et équipement médicaux ; (iii) suspension du paiement de l'impôt sur le revenu locatif ; (iv)

suspension de perception de la TVA à l'importation et de certaines missions de contrôle fiscal, parafiscal et économique dans les entreprises.

Au regard des idées précédentes, l'analyse de l'efficacité de mesure de stabilisation et de la relance économique de la RDC devient une nécessité pour maintenir et permettre la résilience de l'économie.

Sur ce, la problématique de cette étude se résume de la manière suivante : les politiques de stabilisation et de relance mises en œuvre par les autorités de la RDC pour lutter contre les effets économiques de la Covid19 sont-elles efficaces ?

L'objectif de ce travail est d'évaluer l'efficacité des politiques de stabilisation et de relance mises en œuvre par les autorités congolaises pour lutter et/ou atténuer les effets du Covid 19 sur l'économie.

Pour y faire l'étude est divisé à trois points essentiels, le premier point présente les généralités théoriques et conceptuelles sur les concepts des bases, le deuxième point analyse les mesures mises en œuvre et enfin le troisième point évalue l'efficacité de ses mesures sur l'économie congolais.

1. Généralités théoriques et conceptuelles

Le premier point de cette passe en revue les concepts essentiels liés à la compréhension de cet article. Il est question de la politique de la stabilisation et de la politique de la relance économique.

1.1. Politique de la stabilisation économique

1.1.1. Contexte

La politique de stabilisation à commencer au 20ème siècle avec Keynes, d'où la politique économique avait comme fonction la stabilisation. Face à des chocs exogènes qui éloignent l'économie de l'équilibre, le pouvoir public doit intervenir pour éviter l'amplification des écarts par rapport à l'équilibre.

D'inspiration libérale, la politique de stabilisation (rigueur) privilégie la lutte contre l'inflation et réduction des déficits. Elle implique le plus souvent le freinage de la croissance économique.

En matière de stabilisation, Keynes donnait à l'intervention publique les deux motifs suivants. D'une part, l'instabilité des comportements privés, répondant à des anticipations spontanées qu'il appelait les « esprits animaux » est selon lui susceptible de conduire à des excès d'optimisme suivis d'excès pessimisme.

D'autre part, Keynes considérait que les « rigidités nominales » des salaires et des prix empêchaient ces derniers d'équilibrer les marchés en général et le marché du travail en particulier. Un choc exogène sur prix affecte le salaire réel alors que le salaire nominal reste rigide. Ainsi, pendant une récession, le

maintien du plein emploi nécessite une baisse des salaires réels, qui ne peut se produire lorsque les salaires nominaux sont rigides à la baisse.

Pour Keynes, la combinaison de l'instabilité des comportements privés et l'impossibilité pour le mécanisme auto correcteurs des marchés de remplir leur rôle justifiait donc le recours à des politiques budgétaires et monétaires dite contra- cycliques visant à limiter les fluctuations cycliques et à empêcher les dépressions.

1.1.2. Instruments de la politique de stabilisation économique

La politique de la stabilisation économique est mise en œuvre à l'aide des politiques monétaires et/ou budgétaires restrictives.

- Une politique budgétaire restrictive cherche l'équilibre ou l'excédent du budget afin de limiter le poids de la dette publique.
- Une politique monétaire restrictive se traduit par une limitation du crédit et une hausse des taux d'intérêt.

Les politiques de stabilisation (rigueur) ont, en principe, des effets bénéfiques sur le prix, sur les équilibres extérieurs et sur les résultats des entreprises. Cependant, elles peuvent avoir des effets dépressifs sur l'emploi, sur le pouvoir d'achat des ménages et sur la production.

1.2. Politique de la relance économique

La politique de relance ou plan de relance a été formalisé par l'économiste John Maynard Keynes suite de la crise 1929. Selon Keynes, le plein emploi n'est pas une situation naturelle du marché et pour y parvenir l'Etat doit intervenir dans l'économie. On parle de la théorie de la demande, car Keynes préconise à l'Etat de soutenir la demande globale du marché, c'est-à-dire augmenter les dépenses publiques, par les investissements dans les grands travaux.

1.2.1. Définitions

La politique de relance est un ensemble de mesure de politique économique conjoncturelle visent à stimuler l'économie d'un pays ou d'une zone monétaire lors des périodes de faible croissance ou de récession. Cette politique de relance s'effectue généralement par des dépenses publiques supplémentaires, ou la réduction de certains impôts. Elle mène à une dégradation du solde public temporaire, dans le but de relancer l'activité économique.

La politique économique conjoncturelle dite de relance privilégie les objectifs de stimulation de la croissance économique et de lutte contre le chômage. En cas de croissance faible et de chômage élevé, l'Etat peut mettre en œuvre une politique conjoncturelle qui vise à accroître la demande globale

(consommation et investissement) pour stimuler l'activité économique. Cette politique est mise en œuvre à l'aide d'une politique budgétaire et monétaire expansionnistes.

1.2.2. Instruments de la politique de relance

La politique de relance fait intervenir la politique budgétaire et monétaire expansionnistes.

- **Une politique budgétaire expansionniste** se traduit par une hausse des dépenses publiques, une baisse des impôts et un creusement du déficit budgétaire. Celui-ci est considéré comme favorable par ce qu'il stimule la demande globale. Le mécanisme économique qui justifie cette politique est le suivant : augmentation des dépenses publiques et la diminution des impôts déclenchent une hausse du revenu disponible des ménages et une hausse de la consommation, ce qui engendre une hausse de la production des entreprises et donc une hausse de l'emploi.
- **Une politique Monétaire expansionniste** se traduit par une baisse des taux d'intérêt, une progression des crédits et de la masse monétaire. Le mécanisme économique qui justifie cette politique est suivant : une baisse de taux intérêt génère des sources de financement moins coûteuses pour les agents économiques. Ménages et entreprises vont donc recourir à plus de crédits et vont effectuer plus d'échanges donc plus d'activité économique et plus d'emploi.

2. Présentation des mesures prises par les autorités

La crise sanitaire à covid 19 a bouleversé toutes les économies du monde, l'économie congolaise n'était pas épargnée où il a été observé pendant le début de covid, une forte dépréciation monétaire, la dépréciation du taux de change, l'inflation, l'augmentation du taux de chômage. Pour pallier à ces problèmes, les autorités ont mis en œuvre quelques mesures pour relancer et stabiliser l'économie.

2.1. Mesure de stabilisation de l'économie

Pour stabiliser l'économie congolaise, plusieurs mesures ont été prises sur le plan monétaire et budgétaire.

2.1.1. Sur le plan monétaire

- Au second semestre, la BCC a été amenée à durcir sa politique monétaire en relevant son taux directeur dans un contexte d'accélération de la dépréciation monétaire et de poussée inflationniste.

- Calmer le taux de change en injectant les devises et ponctionner la monnaie nationale.
- Le gel des règles de classification des prêts et la suspension des pénalités de retard sur les créances en souffrance pendant la période de crise.
- L'approvisionnement des banques en billets de banque de bonne qualité et en grande quantité.
- La promotion des moyens de paiement électronique (suppression des frais sur les transactions en monnaie électronique, etc.), l'utilisation de la monnaie électronique et scripturale, pour réduire le risque de contamination lié à la manipulation du cash.
- L'invitation aux banques à la restructuration prudente des prêts en souffrance des secteurs directement affectés par la crise.

2.1.2. Sur le plan budgétaire

- Suspension de l'impôt professionnel sur la rémunération des fonctionnaires, suspension de l'IPR de 15% sur toutes les primes des fonctionnaires ;
- Gratuité de la fourniture d'eau et électricité aux ménages durant une période de deux mois en vue d'alléger les charges des ménages durement frappés par la crise sanitaire du covid-19.
- La mise en place du programme Alimentaire d'Urgence (PAU), pour approvisionner les grandes villes et agglomérations surtout Kinshasa en denrées alimentaires, à un prix promotionnel avec 50 millions de dollars de la banque centrale du Congo. Cet appui a servi pour soutenir les importations et les distributeurs des produits de première nécessité.

2.2. Mesure de relance économique

Pour relancer l'économie, deux types des mesures ont été prises, d'une part les mesures en caractères monétaire et budgétaire.

2.2.1. Sur le plan monétaire

Plusieurs mesures ont été prises dans le cadre de la politique monétaire pour relancer les activités économiques pendant le choc due à la covid-19. Parmi lesquelles, il existe :

- La baisse du taux directeur en vue de baisser le coût de crédit.
- La baisse du coefficient de réserve obligatoire sur les dépôts à vue en monnaie nationale en vue de libérer la liquidité au profit de banques.

- L'élargissement des maturités (de 3 à 24 mois) pour les opérations de refinancement, aussi, l'ouverture d'un guichet de facilité de financement (avec une première tranche de 50 millions d'USD, à la faveur des opérateurs économiques (via les banques commerciales) pour assurer les grands centres urbains en produits de première nécessité.
- Les injections des devises contre monnaie nationale (adjudications des devises) pour lutter contre la dépréciation de la monnaie nationale.

2.2.2. Sur le plan budgétaire

Sur le plan de la politique budgétaire, les mesures ci-après ont été prises :

- ❖ L'allègement de la charge fiscale (suppression de la TVA) ;
- ❖ Le fonds de promotion industriel (FPI) a mis à la disposition des entreprises la somme de 10 millions de dollars américains. Grâce à ce fond débloqué en deux temps et à zéro taux de remboursement, les entreprises du secteur de transport et du commerce ont pu acheminer des produits vivriers à Kinshasa par des barges.
- ❖ La matérialisation des zones Economiques spéciale dans le 6 zones industrielles. Un contrat d'aménagement a été signé le 28 janvier 2020 à Kinshasa, entre le gouvernement et la firme strategos Group. Strategos Group devrait, par ses activités, attirer des investisseurs privés sur la zone, en vue de soutenir la croissance économique et la création d'emplois.

3. Analyse de l'efficacité des mesures prises pendant la covid

Le dernier point de cette étude analyse l'efficacité des mesures mises en œuvres par les autorités pour relancer et stabiliser l'économie pendant la période pandémique.

En effet, le terme efficacité est « la capacité d'une organisation à atteindre le but qu'elle s'est fixé »

En d'autres termes, l'efficacité est la mesure avec laquelle un programme atteint le but visé ou les effets recherchés.

3.1. Analyse de mesure dite de stabilisation de l'économie

Pour Stabiliser l'économie durant la période de crise, quelques mesures ont été prises. Sur le plan monétaire et sur le plan budgétaire.

3.1.1. Sur le plan monétaire

A. *Situation économique avant et pendant le Covid*

La crise sanitaire à corona virus s'est accompagné des crises économiques, il a été observé pendant le début de 2020, date à laquelle les premiers cas ont été diagnostiqué en RDC et l'application des mesures sanitaires pour limiter la propagation de la pandémie, une dépréciation du taux de change, la baisse des réserves de change et l'inflation.

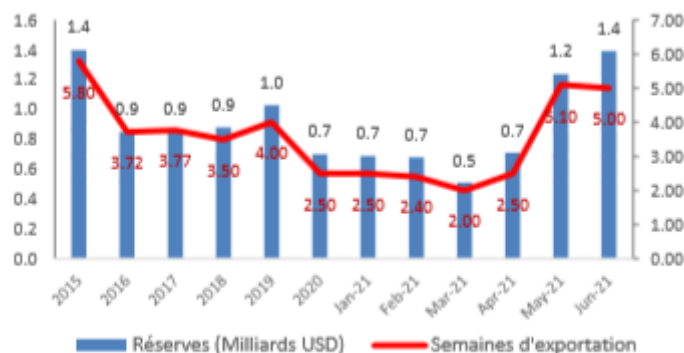
Tableau n°1 : Evolution des réserves internationales de la RDC entre 2019-2020
(En millions de dollars américains et à mois d'importations)

Période	2019	2020	Comparaison 2020-2019 en termes de Réserve de change au Sens strict	Situation de réserve au Sens strict en mois D'importation 2020
	Réserves de change au sens strict	Réserves de change au Sens strict		
janvier	912,820	774,07	0,85	0,71
Février	969,910	696,15	0,72	0,64
Mars	901,210	691,29	0,77	0,63
Avril	1150,860	980,16	0,85	0,90
Mai	1057,390	923,12	0,87	0,85
Juin	1033,870	879,47	0,85	0,81
Juillet	1027,420	832,14	0,81	0,76
Août	930,940	803,52	0,86	0,74
septembre	858,670	699,7	0,81	0,64
octobre	842,440	674,31	0,80	0,62
novembre	856,660	670,32	0,78	0,61
décembre	818,650	708,89	0,87	0,65

Source : Auteurs, BCC, Bulletin mensuel d'information statistiques, décembre 2020, p.55.

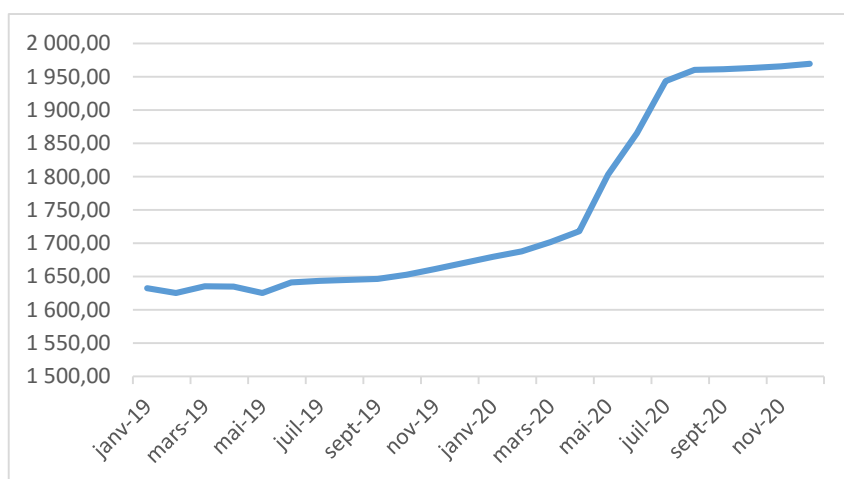
Ce tableau illustre la situation entre 2019 et 2020 sur les réserves de change. Après une légère amélioration en avril 2019, il a été observé une forte diminution des réserves de change en début 2020. En terme d'importation, le pays est passé de 0,71 mois d'importation en 0,65 mois d'importation. Graphiquement, cette situation se présente de la manière suivante :

Graphique n° 1. Evolution des réserves de change en milliards de \$ et en semaine d'exportation



Source : BCC, Condensé

Graphique n° 2 : Evolution du Taux de change entre 2019 et 2020



Source : Auteur sur base de données de la BCC

Au regard de ce graphique, il est constaté une légère stabilité du taux de change en 2019, dès le premier trimestre de 2020, il est constaté une forte dépréciation du taux de change, quittant 1600 pour se situer en 1900FC/\$ déjà avant la fin de 2020.

En 2020, les transactions sur le marché des changes congolais, se sont traduites par une perte plus profonde qu'en 2019, de la valeur externe du franc congolais. En effet, au 31 décembre 2020, il a été enregistré un taux de dépréciation de la monnaie nationale de 15,16% à l'indicatif et de 14,57 % sur le marché parallèle de Kinshasa contre respectivement 2,23 % et 2,94% en 2019.

En effet, sur le segment indicatif, le taux de change s'est situé à 1.971,8 CDF le dollar américain à fin décembre 2020 contre 1.673,0 CDF une année auparavant, tandis qu'au parallèle, il s'est établi à 2.020,0 CDF le dollar américain à fin décembre 2020 venant de 1.725,7 CDF une année auparavant.

Par ailleurs, trois sous-périodes se dessinent par rapport à l'évolution du taux de change officiel au cours de l'année 2020 :

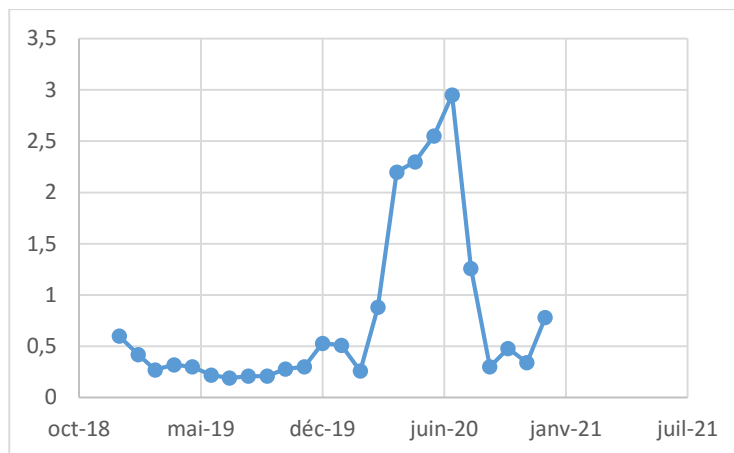
- la première, de janvier à mars 2020, marquée par une faible dépréciation de la monnaie nationale de 1,99% en moyenne mensuelle à l'indicatif et de 2,05 % au parallèle. Cette situation est expliquée par :
 - ✓ l'absence des chocs majeurs d'ordre interne ou externe ;
 - ✓ la mise en œuvre d'une gestion prudente de la liquidité au niveau de la Banque Centrale ;
 - ✓ la réalisation des interventions indirectes et directes sur le marché des changes grâce aux ressources de l'appui à la balance des paiements obtenues du FMI en décembre 2019.
- la deuxième, d'avril à juillet, dominée par une forte dépréciation du franc congolais, atteignant 13,66 % à l'indicatif et 13,37 % au parallèle.

Cette forte perte de la valeur externe du franc congolais avait été expliquée par :

- les effets négatifs dus à la crise du Covid-19 ayant induit une perturbation de l'activité au niveau mondial ;
- la transmission de ces effets sur l'économie nationale par les canaux du commerce extérieur, des investissements directs et des transferts des revenus ;
- les effets de certaines mesures internes de riposte (pour éviter la propagation de la Covid-19), visant notamment à soutenir, les entreprises et les ménages, s'agissant du maintien de l'offre et la demande des biens et services. Ces chocs s'étaient traduits par :
 - ✓ la baisse de l'offre des biens et services ;
 - ✓ la baisse de l'offre des devises ;

Cette dépréciation de la monnaie nationale a également eu des effets sur l'inflation comme le montre le graphique suivant.

Graphique n° 3 : Evolution du taux de l'inflation



Source : Auteur sur base de données du Rapport de la politique monétaire 2020

Ce graphique retrace l'évolution du taux d'inflation entre 2019 et 2020, il est observé qu'en 2019, le taux d'inflation était sous contrôle, avec une moyenne annuelle de 0,32%. À la fin de l'année, ce taux s'est fixé à 4%. Contrairement à cela, l'année 2020 est venue avec une accélération de l'inflation.

En effet, le taux d'inflation s'est établi à 15,76 % en 2020, face à un objectif de moyen terme de 7,00 %, et une réalisation de 4,59 % en 2019.

En rythme mensuel, l'inflation a, en moyenne mensuelle, enregistré une hausse comparativement à l'année précédente, soit 1,231 % contre 0,375%.

Par ailleurs, l'analyse infra-annuelle permet de dégager trois périodes caractéristiques de l'inflation en 2020.

La première, au premier trimestre, marquée par la réalisation de faibles taux d'inflation mensuels, avec une moyenne de 0,55 %.

La deuxième, d'avril à juillet, est caractérisée par une forte accélération des prix attestée par un taux moyen mensuel de 2,50 % et un pic de 2,95% en juillet. Cette envolée des prix sur le marché des biens et services a été essentiellement consécutive à (i) l'accroissement de la demande des biens, principalement ceux de première nécessité, après l'annonce des mesures de confinement partiel annoncées par le Gouvernement dans le cadre de la riposte à la pandémie de la covid-19, (ii) l'effritement de l'offre des biens et services induit par les difficultés d'importation ou d'approvisionnement de certains grands centres urbains dans les villes provinces touchées par la pandémie et (iii) la dépréciation de la monnaie nationale par rapport au dollar américain.

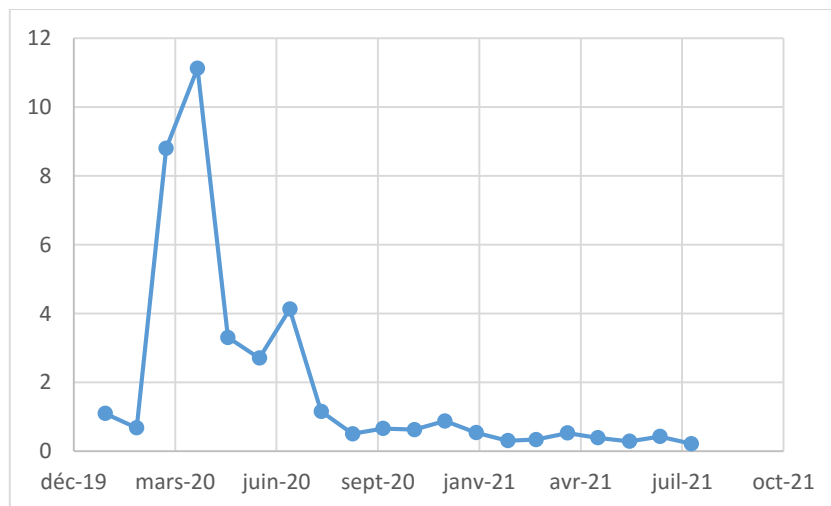
B. Situation économique après application des mesures

Face à cette situation calamiteuse de l'économie congolais, l'autorité monétaire congolaise a mis au point quelques mesures pour stabiliser la situation économique dans son ensemble.

Sur ce, elle a augmenté son principal taux directeur de 7,5% à 18,5% afin de lutter contre l'inflation et la dépréciation du franc congolais. La mesure intervient quelques mois après un abaissement du taux de 9% à 7,5% pour contrer les effets de la covid-19. Cette mesure vise à combattre de l'inflation et ralentir la dépréciation du franc congolais, la devise nationale, face au dollar.

En plus, pour lutter contre la dépréciation monétaire, l'autorité a intervenu 3 fois pendant l'année 2020 sur le marché de change pour injecter les devises en circulation.

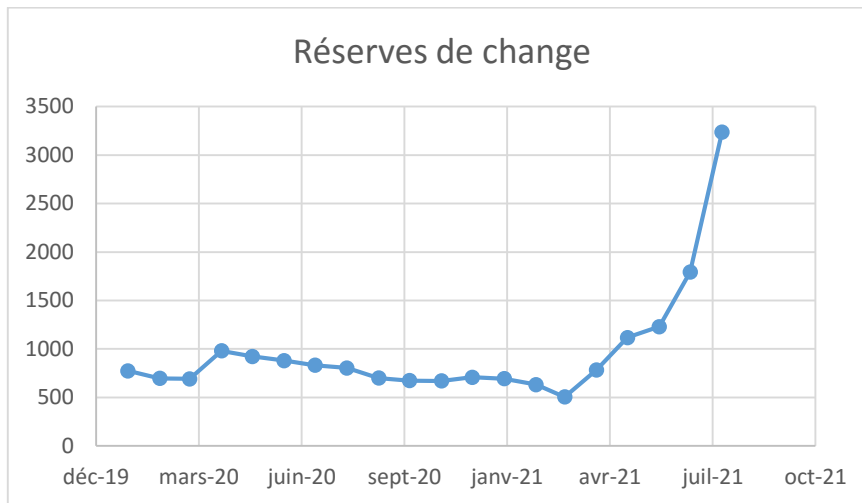
Graphique n° 4. Evolution de l'inflation entre 2020 et 2021



Source : Auteur sur base de données de la BCC

Contrairement à la situation de 2020, ce graphique montre une certaine maîtrise de l'évolution des prix des biens sur le marché. Le taux d'inflation est maintenu sous contrôle après l'application des mesures visant la stabilité économique.

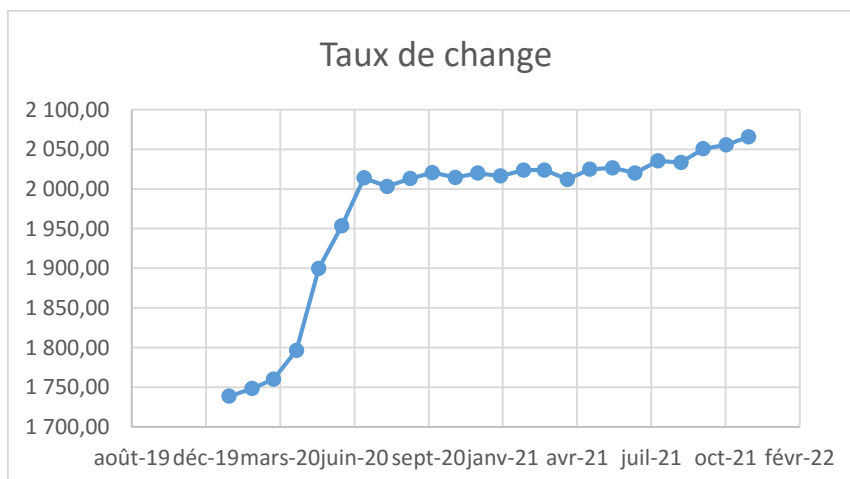
Graphique n° 5. Evolution des réserves de change 2020-2021



Source : Auteur sur base de données de la BCC

Le graphique ci-dessus montre l'évolution des réserves de change après l'application des mesures de la stabilité économique. Il s'observe que la politique de change (politique monétaire) était efficace, car elle a permis l'amélioration des réserves de change, quittant 500 millions à la fin de 2020 à 3 milliards actuellement.

Graphique n° 6. Evolution du taux de change entre 2020 et 2021



Source : Auteur sur base de données des condensés statistiques de la BCC 2021

Depuis l'application des mesures visant à stabiliser l'économie, mesures appliquée le 30 avril 2020, quelques mois après soit en juin, il est observé une certaine stabilité du taux de change.

La stabilité du taux de change observée depuis la fin de 2020 jusqu'actuellement est la conséquence de l'intervention de la banque centrale sur le marché de change.

Au courant de 2020, la banque centrale du Congo s'est intervenue au marché de change en injectant 53 milliards de dollars contrairement en 2019 où il y a aucune intervention de la BCC sur le marché de change.

3.1.2. Sur le plan budgétaire

Le Ministre du Budget s'engage à :

- limiter les engagements des gestionnaires de crédit au montant retenu dans le plan d'Engagement Budgétaire ;
- exécuter les liquidations en fonction des disponibilités de Trésorerie.

Le Ministre des Finances s'engage à :

- exécuter les ordonnancements en fonction du solde créditeur du compte général du Trésor ;
- renvoyer les lettres de demandes de fonds en procédure d'urgence au Ministère du Budget pour leur liquidation ;
- transmettre journallement au Ministre en charge du Budget, la situation des encaissements et des décaissements du Compte général du Trésor et de ses sous comptes, de même que la situation journalière des recettes ordonnancées par administration financière ;
- n'exécuter que les dépenses dont les crédits nécessaires ont été inscrits au budget ;
- Œuvrer pour la mobilisation accrue des recettes.

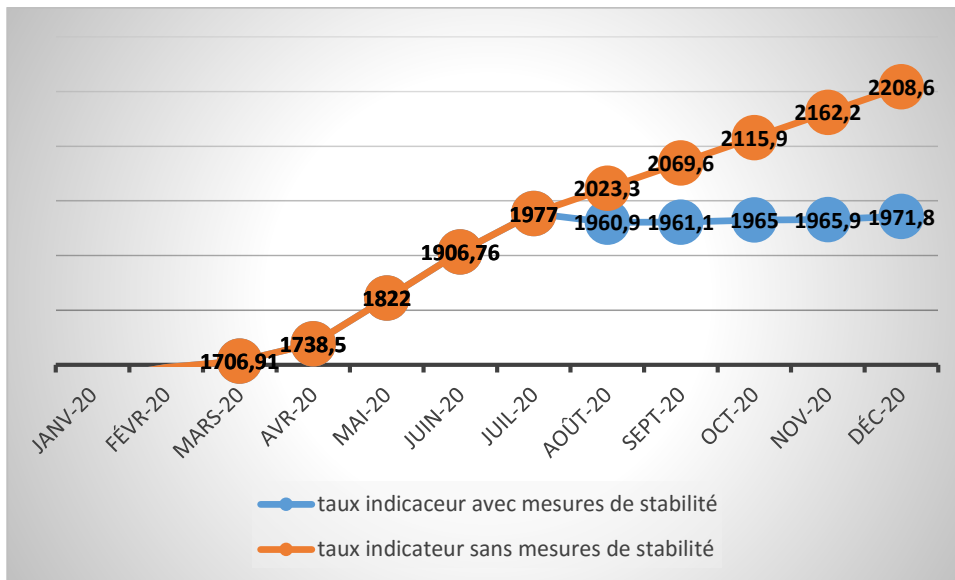
La Banque Centrale du Congo s'engage à :

- rendre quotidiennement disponibles au Ministère des Finances, au même moment que le journal des opérations comptabilisées et la situation financière, le solde du Compte général du Trésor et de ses sous comptes;
- communiquer au Ministère des Finances quotidiennement le niveau des recettes nivelées et la situation des encours ;
- informer préalablement le Ministère des Finances des extournes à opérer en cas de surplus des versements effectués par les banques ;
- respecter le principe d'enregistrement des opérations selon lequel les recettes et les dépenses doivent être enregistrées à leur date valeur ;
- fournir les données périodiques se rapportant aux relations financières de la Banque avec les établissements de crédit et autres institutions financières, notamment dans les interventions sur les marchés monétaires et de change ainsi qu'en matière d'encadrement du secteur financier.

Ces mesures sont venues renforcer celles prises en interne au niveau de la Banque Centrale, à savoir le durcissement de la politique monétaire et

l'amélioration de la gestion de la liquidité bancaire. Si ces mesures n'avaient pas été prises, le niveau du taux de change et de la dépréciation de la monnaie nationale allait se présenter comme indiqué dans les graphiques ci-après.

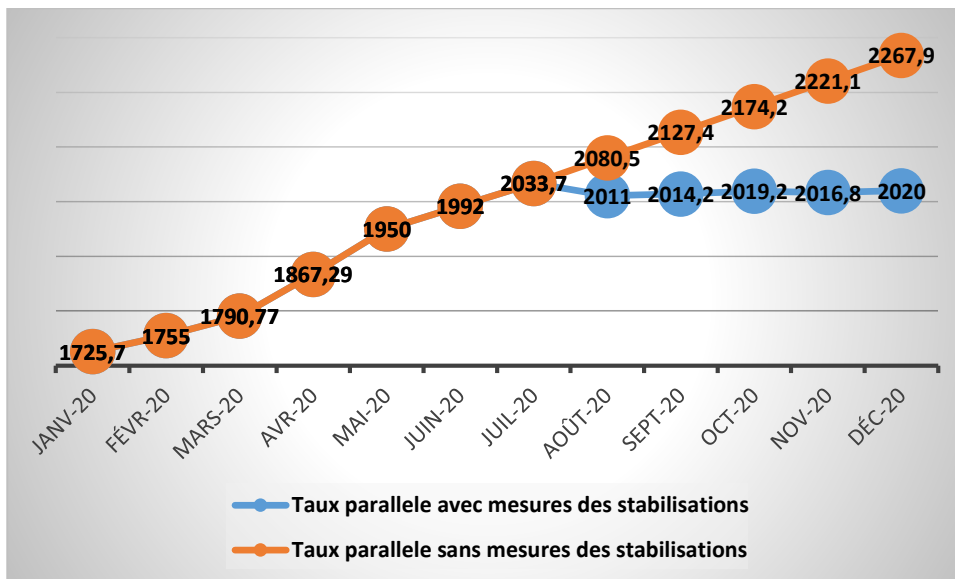
Graphique n°7 Evolution réelle et probable du taux de change au marché officiel en 2020 (CDF/USD)



Source : Rapport annuel de la politique monétaire, p 56

A l'indicatif, le taux de change serait passé de 1.672,9 CDF le dollar américain, à fin décembre 2019, à 2.208,6 CDF, à fin décembre 2020, si aucune mesure n'avait été prise. Il se dégage un écart favorable de 236,8 CDF par rapport au taux de 1.971,8 CDF le dollar américain réalisé au 31 décembre 2020, avec la mise en œuvre des mesures de stabilisation économique.

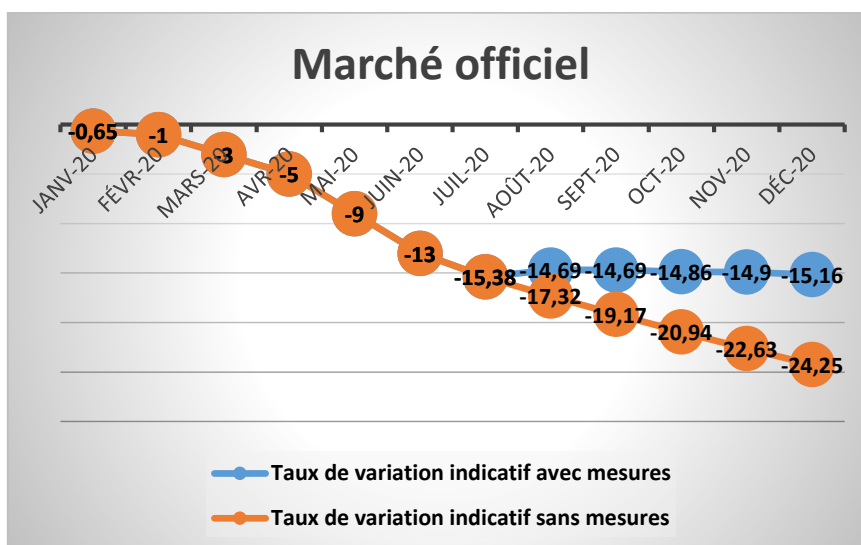
Graphique n°8 : Evolution réelle et probable du taux de change au marché parallèle en 2020



Source : BCC, Rapport annuel de la politique monétaire, p 56

De même, sur le marché parallèle, le taux de change se situerait à 2.267,9 CDF le dollar américain, en l'absence du pacte de stabilité, contre une réalisation de 2.020,0 CDF à fin décembre 2020. L'écart favorable, à cette date est de 247,9 CDF.

Graphique n° 9. Taux de dépréciation effectif et probable du franc congolais au marché officiel en 2020

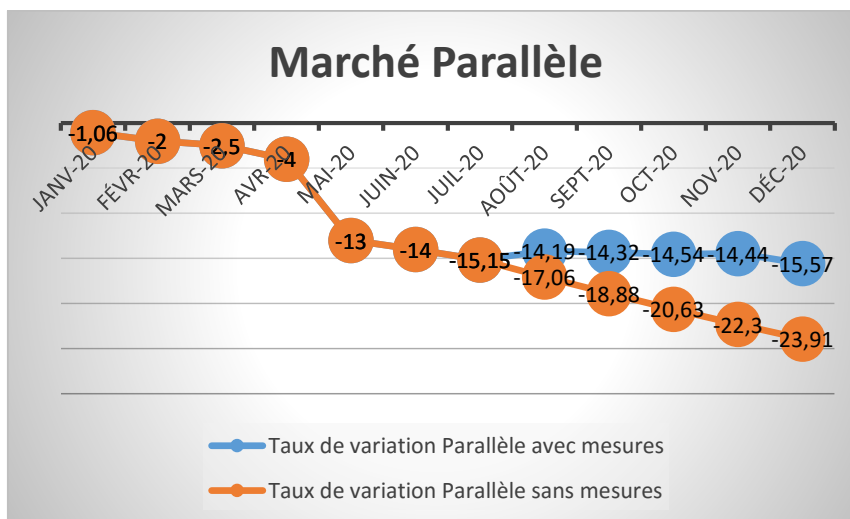


Source : Auteur sur base de donnée de la BCC

Au regard de ce graphique, en termes de perte de valeur annuelle, le taux de dépréciation de la monnaie nationale, à l'indicatif, aurait pu se situer à

24,25 %, contre un taux de dépréciation réalisé de 15,16%. Cette dépréciation serait de 23,9% sur le marché parallèle, en l'absence de toute mesure visant la stabilisation de l'économie nationale, contre une perte de valeur observée du franc congolais de 14,57 % observée à fin décembre 2020.

Graphique n° 10. Taux de dépréciation effectif et probable du franc congolais sur le marché parallèle en 2020



Source : Auteur sur base de données de la BCC

De ce qui précède, il s'avère indispensable de poursuivre avec la mise en œuvre de ces mesures de stabilisation, en 2021, afin de pérenniser la stabilité du cadre macroéconomique. Au gré de l'évolution de la conjoncture, du reste toujours marquée par la persistance des effets du covid-19, ces mesures pourraient être ajustées dans le sens d'un durcissement ou dans celui d'un assouplissement.

3.2. Analyse de mesure dite de relance de l'économie

Pour relancer l'économie, comme dit tantôt à la section précédente les autorités ont pris quelques mesures dites de relance. Ces mesures étaient prises sur le plan monétaire et budgétaire.

3.2.1. Sur le plan monétaire

En mars 2020, l'Institut d'émission avait baissé son taux directeur passant de 9,0% à 7,5% dans le souci de fournir de la liquidité aux banques en vue de soutenir l'activité économique, dans un contexte de la crise sanitaire de Covid-19.

Par ailleurs, un guichet spécial de refinancement appelé « guichet Covid-19 », a été créé avec une maturité de 3 à 24 mois et un taux d'intérêt assoupli.

Cette fenêtre visait à fournir davantage de liquidité aux banques pour soutenir l'activité économique. Ce guichet vise :

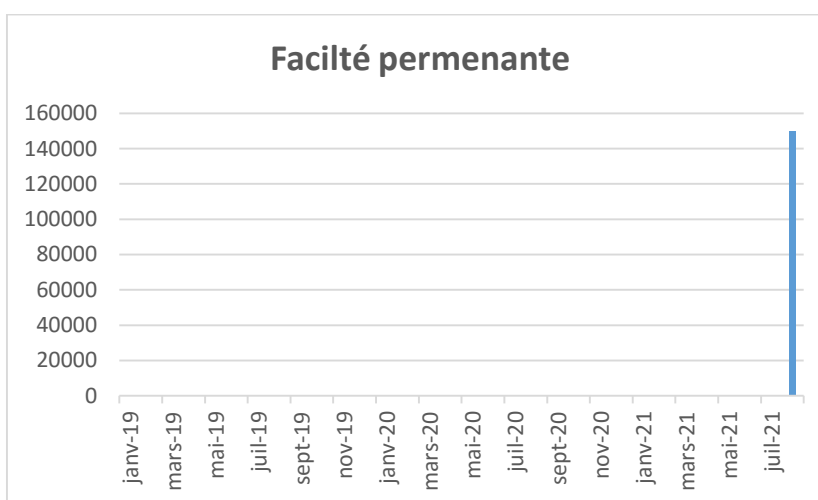
- assurer l'approvisionnement de grands centres urbains en denrées alimentaires et autres produits de première nécessité via les importations et les ramassages de productions locales ;
- augmenter les ressources des banques et leur permettre d'accroître le financement de l'économie à des conditions financières assouplies.

A. Comportement du refinancement

Au cours de l'année 2020, les opérations de refinancement à la Banque Centrale n'ont porté que sur le guichet de prêt à court terme. En effet, les banques ont recouru à ce guichet sept mois sur douze pour un volume global des opérations de 2.072,0 milliards de CDF contre 25,0 milliards de CDF à fin 2019. Le resserrement de la liquidité observé au second semestre a expliqué le dynamisme au cours de cette période.

S'agissant du guichet des facilités permanentes, à l'instar de 2019, il a été inactif durant l'année 2020.

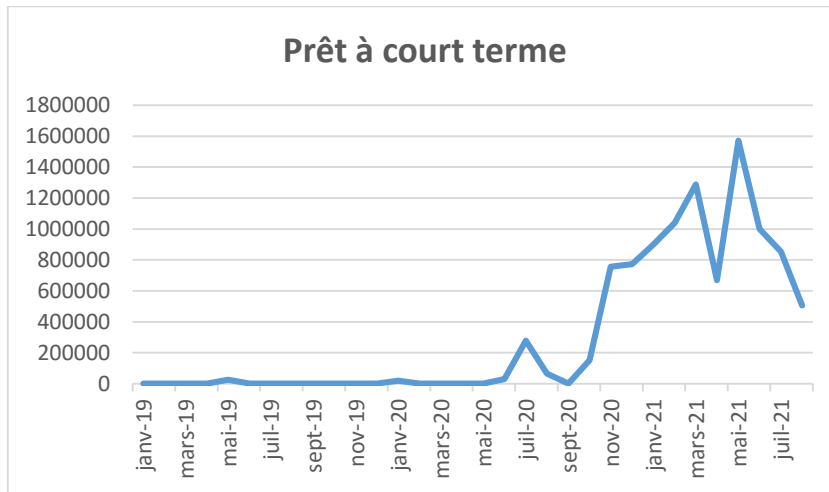
Graphique n° 11. Evolution des transactions au guichet de facilité permanente



Source : Auteur sur base de données de Bulletin statistique aout 2021

Le graphique ci-dessus montre les transactions (demande de la monnaie) dans le guichet de la facilité de permanente de la BCC, guichet qui refinance les banques commerciales en monnaie nationale. Il est observé que ce guichet depuis 2019 est inactif en dépit des mesures mises en œuvres par l'autorité. Il est du moins constaté une transaction de 150000 milliards de CDF en juillet 2021.

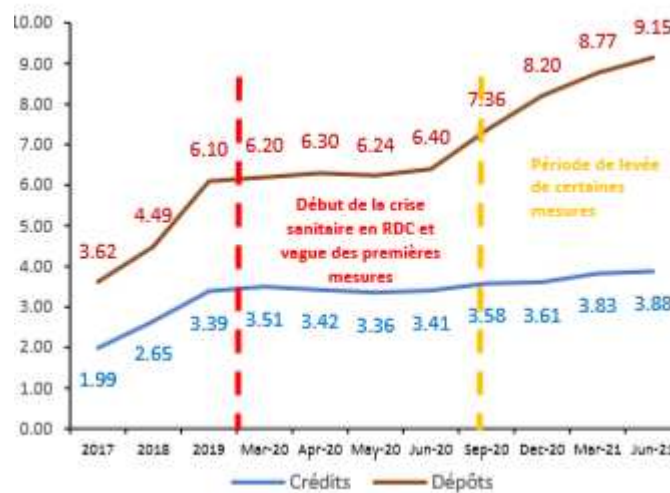
Graphique n° 12. Evolution des transactions sur le guichet des prêts à court terme



Source : Auteur sur base de données de Bulletin statistique aout 2021

Ce graphique montre aussi les transactions dans les guichets de prêt à court terme de la BCC. Il est observé une certaine inactivité dans certaine période. Mais un fort mouvement depuis le moins de juillet 2020, période qui coïncide à la mise en en application des mesures par de la BCC pour relancer l'économie.

Graphique n° 13 : Évolution de dépôt et crédit bancaire de 2020 à 2021.



Source : BCC, Condensé statistique 2021

On note une croissance de niveau d'activité en 2021 par rapport à décembre 2020. L'encours de crédit et dépôt du secteur se sont établis respectivement à 3,83 milliards USD et 8,77 milliards, soit une croissance respective de 6% et 7% par rapport à décembre 2020.

La reprise des activités a été forte avec une croissance trimestrielle moyenne de l'encours de crédit et du volume de dépôt du secteur respectivement de 8,4% et de 24,3% de septembre 2020 à juin 2021

B. Comportement des taux d'intérêt des banques commerciales

Le taux du marché interbancaire est passé de 4,35 % en janvier à 21,74% à fin décembre 2020. En moyenne mensuelle, il s'est situé autour de 11,4%. Ce comportement atypique du taux interbancaire qui a été au-dessus du taux directeur à partir du mois d'août. Cette situation s'explique par les prêts en blanc obtenus par quelques banques n'ayant pas des garanties éligibles à la BCC.

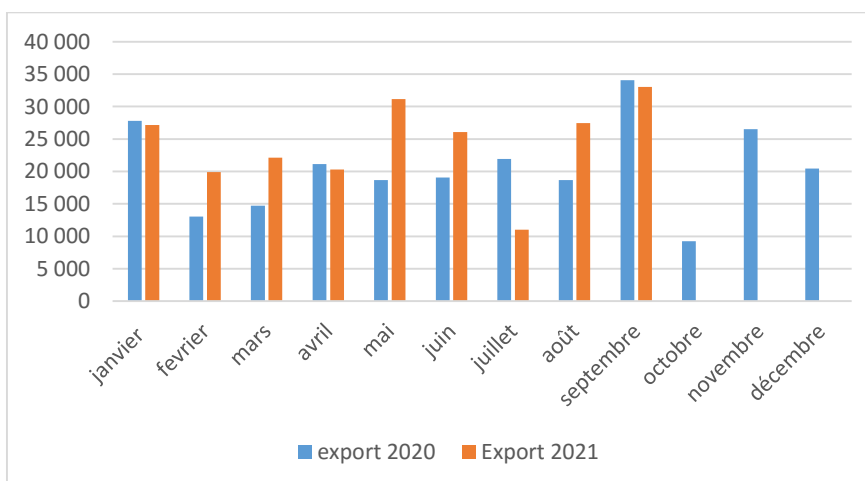
En outre, les taux débiteurs des banques en monnaie nationale sont demeurés élevés, s'établissant en moyenne à 26,41% en 2020, soit un niveau supérieur au taux moyen pondéré du Bon BCC à 7 jours et au taux moyen interbancaire. Ce comportement révèle le degré des risques que les banques anticipent dans l'octroi de crédit.

3.2.2. Sur le plan budgétaire

Il est observé une amélioration de la situation économique en 2021, mais sans économétrie, il est difficile de dire avec certitude si la situation observée en 2021 est causée par l'application des mesures de la relance économique.

Mais pour palper l'amélioration de la situation économique, quelques indicateurs ont été utilisés, notamment les exportations, le PIB/hab, le taux de la croissance économique et la consommation finale des ménages.

Graphique n° 14. Evolution des exportations



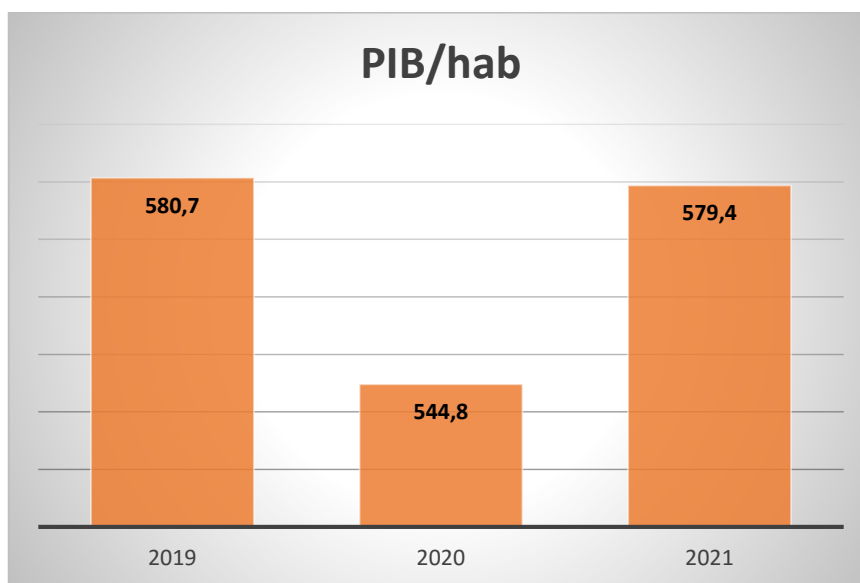
Source : Auteur sur base de données de la BCC

Le graphique ci-dessus montre une évolution comparative des exportations entre 2020 et 2021, car il a été remarqué une forte recule des exportations en 2020 par rapport en 2019.

L'analyse dans ce graphique montre une légère augmentation des exportations par rapport en 2020.

Il convient de signaler que le rythme de rattrapage de l'économie dépend de l'évolution de la pandémie de la Covid-19 ainsi que de la capacité des gouvernements à contenir cette crise sanitaire par des mesures idoines de relance de l'activité économique.

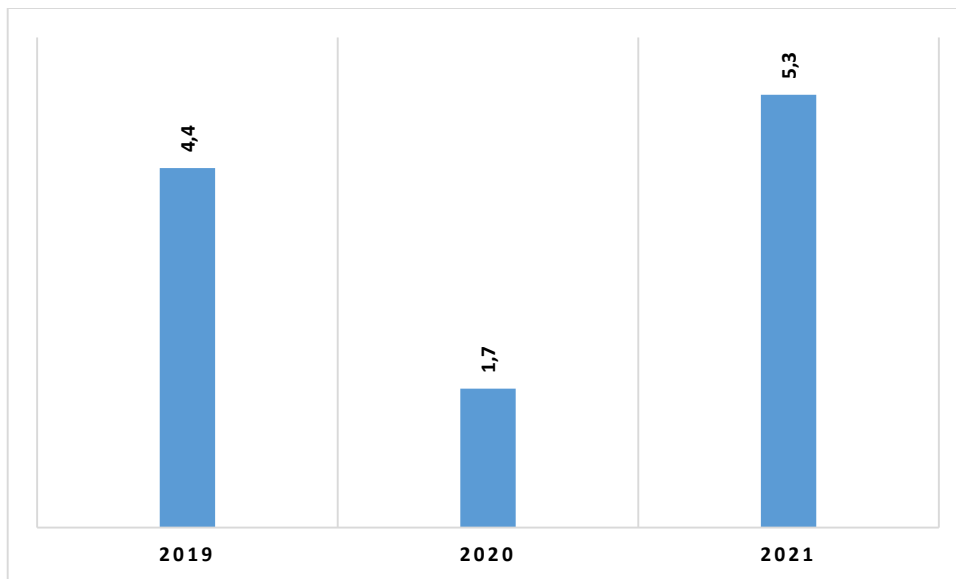
Graphique n° 14. Evolution de Produit Intérieur Brut par habitant



Source : Auteur sur base de données de Bulletin statistique, aout 2021

Par rapport à l'année 2020, ou le PIB par habitant a connu un recul, il est observé une augmentation.

Graphique n° 16. Evolution du taux de la croissance économique

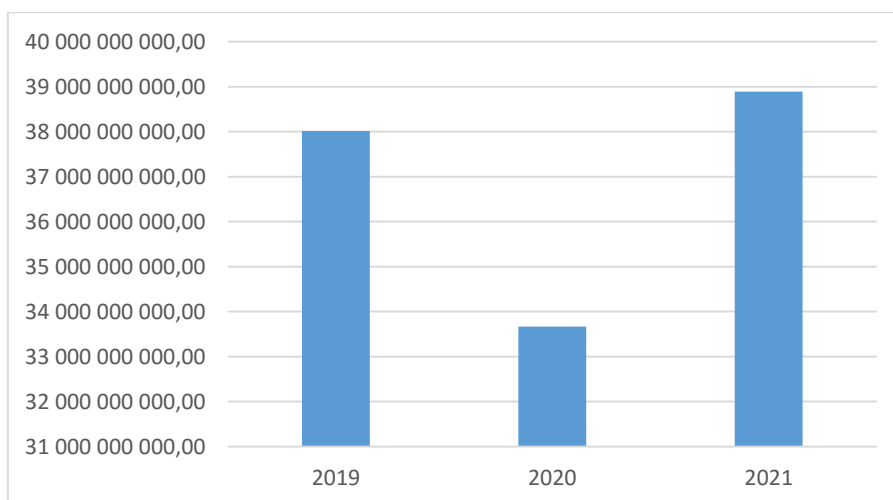


Source : Auteur sur base de données de Bulletin statistique, aout 2021

Le graphique ci-dessous montre l'évolution du taux de la croissance économique entre 2019-2021. Il s'observe une augmentation de la croissance économique en 2021.

Il sied cependant de noter que l'activité économique observée en 2021 s'est relevée dans un contexte de reprise de l'économie mondiale, en dépit de la seconde vague de la pandémie de la Covid-19. En effet, cette reprise de la croissance en 2021 est tirée essentiellement par le secteur primaire sous l'effet majeur de la branche « industries extractives » du fait des bonnes perspectives des prix des produits de base intéressant les exportations congolaises.

Graphique n°17. Evolution de la consommation de ménage



Source : Auteur sur base de données de la Banque mondiale

Excepté la situation sanitaire, la pandémie a affecté beaucoup de variation économique à l'occurrence la consommation des ménages. Pendant cette période, beaucoup d'activité économique s'est arrêté, ce qui a occasionné le chômage de beaucoup de personne, par ricochet la réduction de la consommation. Le graphique ci-dessous montre une grande augmentation de la consommation des ménages en 2021, cela fait suite à l'application des mesures dites de relance que les autorités ont mise en œuvre.

CONCLUSION

Pendant presque 2 ans, la problématique de la pandémie à covid 19 ne cesse de capturer l'attention du monde scientifique sur des possibilités de réduire ses effets sur le plan économique.

La présente étude s'inscrit dans cette logique, qui s'est fixé comme objectif d'évaluer l'efficacité des politiques de la stabilisation et des relances mises en œuvre par les autorités congolaises pour réduire les effets de la pandémie à covid 19 sur l'économie.

La lecture faite tout au long de ce papier s'évertue à analyser d'une part les mesures mises en œuvre par les autorités congolaises pour stabiliser et relancer l'économie pendant cette période de la pandémie et d'autres part de vérifier l'efficacité de ces politiques pendant la période actuelle.

Au regard des résultats ci haut il est constaté :

- les politique politiques de stabilisation économiques ont été efficace, car il a été constaté une certaine stabilité du taux de change et de l'inflation depuis la fin de 2020 qui s'est poursuivi jusqu'en 2021 ;
- quant aux politique de relance, il est observé que grâce à la baisse du taux directeur au premier trimestre de 2020 et de l'ouverture du guichet covid, une augmentation de demande de monnaie dans le guichet de prêt à court terme de la BCC. Mais le taux interbancaire et le taux débiteur n'ont pas suivi l'évolution du taux directeur, qui est un taux de référence.
- Il est difficile d'affirmer avec certitude sur la reprise des activités observée en 2021, si elle provient de la reprise des activités internationale de fait de l'extraversion de l'économie congolaise ou des politiques de relance mises en œuvre par les autorités.

Quand cela ne tienne, les analyses ont montré que l'économie a connu une stabilité et s'est relancé après la mise en œuvre des politiques économiques par les autorités congolaises.

Comme l'a souligné Emile NGOY dans son article, cette situation de pandémie doit être considéré comme une opportunité pour l'Etat de redéfinir les politiques publiques car l'économie congolaise est trop vulnérable aux chocs

extérieurs. Fort malheureusement, il est constaté que toutes les mesures économiques prises pour lutter contre cette pandémie n'étaient que des mesures conjoncturelles.

Sur ce, il est recommandé et suggéré ce qui suit aux autorités de :

- Diversifier de tous les secteurs de l'économie nationale avec primauté au secteur industriel ;
- Réduire des importations surtout des produits de première nécessité, et augmentation des exportations ;
- Promouvoir la production industrielle en mettant en place les infrastructures performantes ;
- Créer des banques à capitaux nationaux ;
- Rendre efficace la politique monétaire.

BIBLIOGRAPHIE

- BCC, rapport sur la politique monétaire 2020,
- Bulletin d'actualité économique de la RDC (BELTRADE), n°49 de janvier à aout 2020
- BCC, rapport sur la politique monétaire 2020, n°021, février 2021.
- BCC, bulletin mensuel d'informations statistiques, janvier 2021.
- Gouvernement de la RDC 13/01/2021 p24
- INS 14/08/2020, amnesty international 18/06/2020
- Africa's pulse : Evaluation des impacts économiques du covid-19 et de réponse politique en Afrique Subsaharienne, 2020.
- KIBALA J., « Economie mondiale face à la pandémie de la Covid-19 ». Etat de lieux, analyse et perspective, In, institut de recherche scientifique, UNIKIN, 2020.
- MASANGU JC., « Covid-19 en RDC, impacts et perspectives » In revue Congo-Afrique n° 597, Avril 2021, 6eme édition du sultani Makulano RDC.
- MUSA GALU Victor, Les limites de la politique monétaire en RDC face à la crise économique liée à la pandémie de Covid 19 in Cahier économique et sociale, numéro spécial, IRES, FASEG, UNIKIN, 2020
- NGOY KASONGO Emile, Opportunités et contraintes pour la redéfinition des politiques économiques in Cahier économique et social, numéro spécial, IRES, UNIKIN, 2020
- René MALCOR « POUR UNE POLITIQUE DE RELANCE QUI REUSSISSE », Revue des deux monde, Février 1992.
- YERE APOBE et aill., Les effets de la pandémie covid 19 sur le rendement de mobilisation des recettes publiques en RDC : cas des recettes fiscales

perçues par la DGI, in Cahier économique et sociale, IRES, FASEG, UNIKIN, 2020,

- www.dictionnaire.sensagent.leparesun.fr
- www.l-expert-comptable.com/532340
- https://fr.m.wikipedia.org/wiki/politique_conjoncturelle
- www.toupie.org/Dictionnaire/politique-relance.htm
- www.futura-sciences.com/Santé/définitions/coronavirus-covid-19-18585
- www.Oecd.org
- www.ipcinfo.org
- Communiqué de presse du comité de politique monétaire, du 30 avril 2020 (disponible sur www.bcc.cd).
- WWW. Efficacité wikipedia